



Après 60 ans d'absence, la nage en eau libre revient à Paris

Dimanche 6 septembre, l'association Paris Swim organise « Paris à la nage », la première course depuis 60 ans à Paris, dans le bassin de la Villette ! Une compétition en eau libre historique, qui témoigne de l'ambition d'Anne Hidalgo de développer la baignade en extérieur.

Après 60 ans d'absence, la nage en eau libre revient à Paris. Dimanche à 10h30, les nageurs licenciés des Fédérations Françaises de Natation (FFN), de Triathlon (FFTRI), de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) et Handisport natation (FFH), pourront participer à une course d'1 à 2 km dans le bassin de la Villette. Les spectateurs pourront suivre cette compétition à partir des deux rives du bassin, quai de Loire et quai de Seine.

La Préfecture de Paris a autorisé la tenue de cette course suite à l'avis favorable rendu par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARS), qui a estimé que la qualité de l'eau dans cette zone répond bien aux normes européennes des eaux de baignade.

Cette autorisation historique reste à ce stade événementielle : en dehors de cette compétition, le bassin de la Villette est interdit à la baignade. Néanmoins, « il s'agit d'un signal fort, qui témoigne de notre détermination à reconquérir la qualité des eaux parisiennes pour, à terme, permettre la baignade de tous », souligne Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge de l'environnement.

« Cette manifestation dessine aussi des perspectives encourageantes pour l'avenir de la natation dans la capitale. Elle nous permet d'envisager de nouvelles compétitions nautiques et courses en partenariat avec la FFN », se réjouit Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge des sports.

Anne Hidalgo a fait de la baignade en extérieur un axe fort de sa politique sportive, qu'elle décline notamment dans son plan « Nager à Paris » qui prévoit notamment la création de 5 nouvelles baignades urbaines. Début juillet, elle a également fait part de son ambition pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en annonçant que, si la candidature de Paris vient à être retenue, elle proposerait « que le triathlon, épreuve majeure et magnifique, puisse se dérouler dans la Seine, au pied de l'Hôtel de Ville ».